

## FINANCEMENT DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES (Colloques, séminaires, workshops, ateliers, formations...)

Le LabEx CeMEB a pour mission de soutenir la recherche scientifique dans les domaines suivants :

- Dynamique de la biodiversité, écologie et biologie évolutive ;
- Rôle fonctionnel de la biodiversité et services écosystémiques ;
- Conséquences biologiques des changements globaux ;
- Ingénierie écologique et restauration des écosystèmes ;
- Socio-économie de l'environnement ;
- Relations santé-environnement.

Dans le cadre de ses actions d'animation scientifique, de communication et de valorisation, le LabEx CeMEB soutient l'organisation de manifestations scientifiques variées : **colloques, ateliers, séminaires, workshops, formations (thématiques ou transversales)** à destination des personnels scientifiques et/ou techniques, organisées à Montpellier et en Région Languedoc-Roussillon. Ces événements doivent être centrés sur l'une des problématiques listées ci-dessus et la demande portée par un ou des membres des unités CeMEB. Les manifestations soutenues doivent s'adresser et être ouvertes à tout ou partie de la communauté scientifique CeMEB, et représenter une valeur ajoutée par rapport aux événements passés ou existants.

**NB** : Les formations individuelles entrant dans le cadre de la formation professionnelle continue, ne sont pas éligibles à cette action de soutien CeMEB.

Pour des manifestations internationales de grande ampleur, merci de prendre contact directement avec Sophie Boutin, chef de projet auprès du LabEx ([sophie.boutin@umontpellier.fr](mailto:sophie.boutin@umontpellier.fr)).

### Conditions de candidature :

Les dossiers de candidature (formulaire disponible à l'adresse <http://www.labex-cemeb.org/financement-de-manifestations-scientifiques>) doivent émaner d'une des unités membres de CeMEB, être signés par le porteur et le directeur ou la directrice de cette unité, et être envoyés sous forme d'un **document Word ou PDF unique** à [cemeb-direction@umontpellier.fr](mailto:cemeb-direction@umontpellier.fr), **au minimum 3 mois avant la date** de la manifestation concernée. Les dossiers seront étudiés au fil de l'eau par le Comité de Direction CeMEB.

### Montants alloués et modalités de financement :

Les dotations peuvent aller jusqu'à **3000 €**. En cas d'acceptation de la demande, le montant alloué par CeMEB sera fixé sur la base du budget de la manifestation, **détaillé** dans le formulaire.

### A l'étude du dossier, le LabEx arbitrera entre l'une ou l'autre des modalités de financement suivantes :

1. **Versement d'une subvention à l'unité de recherche porteuse.** Cette modalité nécessitant une instruction devant le Conseil d'Administration (CA) de l'Université, le versement ne pourra pas intervenir avant un délai de 3 à 4 mois après envoi du dossier de demande au LabEx.
2. **Prise en charge de certains frais liés** à l'organisation de la manifestation. Dans ce cas, les organisateurs devront adresser à [cemeb-gestion@umontpellier.fr](mailto:cemeb-gestion@umontpellier.fr) le devis correspondant à la prestation qu'ils souhaitent réaliser, à hauteur du montant alloué par le LabEx. Après s'être assuré du respect du cadrage financier et du respect des procédures d'achat de l'Université de Montpellier, le LabEx adressera un bon de commande pour la réalisation de cette prestation. Aucune facture correspondant à une commande non-émise par le LabEx ne pourra être réglée.